

Une seule santé : prendre en compte les liens entre la santé humaine, la santé animale et les écosystèmes

Par **Élisabeth TOUTUT-PICARD**

Psychosociologue

Appartenant à la famille des zoonoses, la pandémie de Covid-19 interroge sur les interactions entre santé humaine, faune sauvage et environnement.

La pandémie de Covid-19 nous a plongés brutalement dans l'urgence et les larmes et nous a invités à reconsidérer la place que nous autres, êtres humains, occupons dans la longue et complexe chaîne du vivant sur notre planète.

C'est un rappel soudain à une sagesse depuis longtemps perdue de vue, à la conscience de notre interdépendance avec tout ce qui vit sur Terre : faune, flore, écosystèmes, et même jusqu'aux bactéries. La détérioration des milieux naturels, la prévalence des pesticides, les épisodes récurrents de pollution de l'air, l'omniprésence de la pollution chimique et le changement climatique sont désormais clairement identifiés comme des facteurs pathogènes, extérieurs aux individus, qui impactent non seulement la santé humaine, mais aussi la santé animale et celle des écosystèmes.

La chaîne des interactions entre tous les acteurs du vivant détermine donc notre état de santé et, par effet systémique, concerne aussi l'état de santé de toutes les autres composantes de la vie sur notre planète. La crise sanitaire nous a fait la démonstration flagrante de ces interactions entre santé humaine, faune sauvage et environnement. Cette pandémie appartiendrait en effet à la famille des zoonoses, ces maladies infectieuses transmises par les animaux et qui affectent les humains. Or, la fréquence de ces zoonoses observées depuis plusieurs dizaines d'années semble s'accroître : 60 % des maladies humaines anciennes sont d'origine animale ; 75 % des maladies humaines émergentes sont des zoonoses. Les causes en sont multiples : la mondialisation de l'économie conjuguée au développement démographique, l'industrialisation, la déforestation, l'intensification de l'élevage ; autant de causes qui rapprochent dangereusement l'univers des

humains de celui des animaux et provoquent l'érosion de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes.

Dès lors, l'espèce humaine est confrontée aux conséquences de ses propres choix. Mise au pied du mur, elle a dû répondre à un ensemble de questions soudaines auxquelles elle n'était pas vraiment préparée et qui interrogent toutes les dimensions de ses organisations économiques et sociales : est-il possible d'anticiper et de prévenir les pandémies ? Comment s'engager et être acteur d'une transformation des modèles de société ? Économie et préservation de la santé et de l'environnement sont-ils conciliables ? Au regard de mon expérience d'élue nationale, je suis persuadée que le monde de la science doit inspirer et accompagner la décision des acteurs politiques. Mais, à l'heure actuelle, qu'en est-il concrètement de la mobilisation du monde politique ? Quels sont les documents porteurs de ces politiques et les stratégies actuelles ?

Les travaux des Assemblées parlementaires : des conclusions convergentes

Les élus politiques nationaux se sont d'ores et déjà mobilisés sur ces questions de santé et d'environnement. Les deux chambres du Parlement se sont d'ailleurs toutes deux récemment emparées du sujet. Début 2021, les Sénateurs ont rendu un rapport dans le cadre d'une mission d'information intitulée « Priorité et gouvernance de la politique de santé environnementale », dont les conclusions rejoignent en quasi-totalité les recommandations précédemment formulées par l'autre chambre parlementaire. À l'Assemblée nationale, en

effet, une commission d'enquête parlementaire composée de trente députés, que j'ai eu l'honneur de présider, a été diligentée fin 2020 pour évaluer les politiques publiques de santé environnementale. Le sentiment général qui est ressorti des soixante-quatre auditions réalisées par cette commission est celui d'une certaine impuissance collective face à des enjeux encore mal connus et sur lesquels la connaissance et le discours scientifiques continuent à se structurer. L'acculturation du pouvoir politique et de l'administration à ces questions est lente et progressive, et les organisations nationales et territoriales sont souvent défailtantes. Elles peinent en effet à dépasser le vieux modèle français de la spécialisation en silo qui freine la transversalité et l'interdisciplinarité, pourtant indispensables à l'approche « Une seule santé ».

Le point positif qui est ressorti de ces auditions est que la France est le seul pays d'Europe qui met en œuvre une politique publique de Santé Environnement au travers de plans pluriannuels. L'existence d'un plan national Santé Environnement (PNSE) avec une dimension programmatique pluriannuelle représente une vraie opportunité sanitaire. Cependant, l'exercice programmatique a ses limites. De vives critiques ont porté sur l'écart constaté entre l'affichage théorique des objectifs des plans précédents et l'effectivité des actions en résultant. Les versions successives des PNSE contiennent pourtant de nombreuses actions intéressantes, mais elles pâtissent de l'absence d'une vraie colonne vertébrale organisationnelle. Le groupe Santé Environnement (GSE) participe à l'élaboration de ces plans, et ce depuis l'adoption du premier. C'est une belle machinerie intellectuelle et participative issue du Grenelle de l'environnement, que j'ai eu l'honneur et le plaisir de présider. Si les idées ne manquent pas, elles peinent à être appliquées. Il manque manifestement une instance de coordination nationale qui serait chargée d'assurer la dynamique et la cohérence de la gouvernance en matière de Santé Environnement. Lors de sa création, il faudrait la doter d'une organisation structurée avec des objectifs clairs et quantifiés, et des moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux. Au niveau territorial, la collaboration entre acteurs territoriaux est, là aussi, inégale. Pour en accroître l'efficacité, les actions régionales nécessiteraient une gouvernance clarifiée sur le partage des compétences et le portage des projets liés aux sujets considérés.

Les avancées des plans nationaux Santé Environnement

La quatrième version du plan national Santé Environnement (PNSE4), qui tient compte du travail des membres du groupe Santé Environnement, des recommandations des inspections générales des deux ministères chargés de ces questions et de celles formulées dans ce cadre par le Haut Conseil de la santé publique, a été présentée en mai 2021. Ce plan présente des objectifs quantifiés, des indicateurs d'évaluation et des moyens supplémentaires, qui ont été ajoutés à la mouture initiale du texte.

Pour répondre aux enjeux de la santé environnementale, l'État prévoit à travers ce PNSE4 de :

- mettre à la disposition de chacun de nous un service numérique public pour connaître la qualité de son environnement immédiat (qualité de l'air extérieur, risque allergique aux pollens, etc.), ainsi que les bons gestes à adopter pour faire face à une dégradation de celle-ci ;
- permettre à chacun de nous d'identifier les différentes substances chimiques dangereuses présentes dans les produits du quotidien, et ce *via* une application sur *smartphone* pour nous permettre d'accéder à la composition en toute transparence des produits et de faire en tant que consommateurs des choix éclairés ;
- améliorer la lisibilité de l'étiquetage des produits ménagers pour réduire les risques liés à leur utilisation, par exemple avec un étiquetage de type toxicode. Ces produits font aujourd'hui l'objet d'un étiquetage complexe qui ne permet pas d'avoir, en un coup d'œil, une idée du risque lié à leur utilisation ;
- mieux informer les propriétaires d'animaux, en partenariat avec la profession vétérinaire, sur les risques associés à l'utilisation des produits biocides pour les animaux de compagnie ;
- éviter les « phénomènes de mousse » parfois observés sur les plages françaises et liés à une pollution des eaux par des molécules de détergents pétrochimiques, et ce en privilégiant l'usage de détergents plus favorables pour l'environnement et la santé ;
- dédier une enveloppe de 90 millions d'euros au financement de programmes de recherche scientifique sur les facteurs environnementaux qui, tout au long de notre vie, ont un impact sur notre santé (concept d'« exposome ») et sur les pathogènes émergents, notamment ceux qui se propagent de l'animal à l'homme ;
- d'interdire les lumières bleues les plus dangereuses émises par les jouets des enfants, en application des recommandations de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) ;
- développer un espace commun de partage des données environnementales en *open data* pour alimenter la recherche et l'expertise indépendante et permettre des liens avec des données de santé ;
- renforcer la surveillance de la santé animale dans le contexte de la crise sanitaire pour prévenir le développement des maladies infectieuses d'origine animale.

Dans ce PNSE4, sont également inscrites des mesures de formation à la Santé Environnement à destination des professionnels de santé et la mise en place d'un groupe de concertation relatif à la gouvernance territoriale, en collaboration avec les associations d'élus.

Ce document affiche une volonté de mettre en place une politique cohérente et coordonnée entre les différents plans sectoriels, qui fonctionnent actuellement en silo. Ce PNSE4 est loin d'être parfait, même s'il contient

de très belles avancées par rapport aux plans précédents. Le problème de la gouvernance nationale n'est toujours pas résolu, ni celui, pourtant fondamental, de la révision des procédures d'autorisation de mise sur le marché des produits potentiellement nuisibles pour la santé. Il apparaît tout aussi nécessaire de remettre en question la toxicologie réglementaire, laquelle est devenue totalement inadaptée aux récentes connaissances scientifiques, notamment celles relatives à l'impact des perturbateurs endocriniens sur les organismes humains. Autant de sujets qui ont été abordés au cours des auditions de la commission d'enquête et qui ne trouvent pas de réponse dans ce PNSE4. Un travail complémentaire de réflexion et de négociation devra se poursuivre en dehors du cadre officiel de ce plan.

Promouvoir l'approche « Une seule santé »

Il apparaît évident aujourd'hui que les gouvernements devront se montrer proactifs pour pouvoir prévenir d'autres pandémies et répondre à l'inquiétude de la population et à sa légitime exigence de protection pré-

ventive. Dans cette perspective, ils seront amenés à prendre en compte les liens inextricables entre santé humaine, santé animale et bon état des écosystèmes, liens qui constituent le cœur même de l'approche « Une seule santé ». Mais cette approche va bien au-delà de la sphère politique ; intégrant les dimensions sociale, culturelle, économique et éthique de la santé, elle concerne aussi tous les acteurs politiques, administratifs, associatifs et professionnels du domaine considéré. Elle implique de faire travailler ensemble médecins, vétérinaires, biologistes, écologues, ingénieurs, décideurs publics, urbanistes, architectes et institutions de santé publique. Je formule ici le vœu que nous arrivions à construire des ponts entre toutes ces disciplines afin de réfléchir et d'agir dans une perspective globale, commune et partagée de tous. Il en va à terme de la survie du vivant sur cette planète.